

LIVRES

# Piraterie, cannibalisme et corruption

Les universitaires abordent de plus en plus souvent des sujets originaux. Trois ouvrages anglo-saxons traitent des pirates, des anthropophages et des bandits. Des lectures insolites pour l'été.

**THE INVISIBLE HOOK THE HIDDEN ECONOMICS OF PIRATES**  
par Peter T. Leeson, Princeton University Press, 2009, 350 pages.



La piraterie maritime a récemment refait surface en force aux larges des côtes de Somalie. Peter Leeson est un universitaire américain féru d'économie, de piraterie et d'aventures. Dans un ouvrage très original, qui débute par une dédicace contenant sa demande en mariage, il revient sur la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et le début du XVIII<sup>e</sup>. Pendant ces décennies, les pirates ont terrorisé les océans et les gouvernements. Leeson leur applique le « mode de pensée économique ». Alors que la coopération s'entend, pour tout un chacun, comme résultant de la « main invisible » théorisée par Adam Smith ; dans le cas des pirates, il s'agit de « crochet invisible ». Par ce jeu de mots Leeson désigne des mécanismes de coopération qui distinguent la piraterie.

Les équipages sont des organisations, avec leurs règles et leurs rites. N'ayant pas de client à satisfaire et totalement mus par leurs intérêts particuliers, les pirates doivent vivre ensemble, souvent de longs mois. Loin des images de structure anarchique des navires et d'engagement romantique ou politique des membres d'équipage, les portraits de Leeson mettent au jour des individus intéressés, rationnels, répondant à des incitations (essentiellement l'attrait de l'argent). S'ils sont souvent infâmes, engagés dans des comportements de prédateurs et de parasites, les pirates sont ingénieux, même dans la terreur. Le recours à des codes d'honneur et à des images spécifiques (le célèbre drapeau noir à tête de mort) est totalement rationnel. Le drapeau noir est une marque efficace, avec pour premier effet de voir les vaisseaux attaqués se rendre plus rapidement, sans effusion de sang.

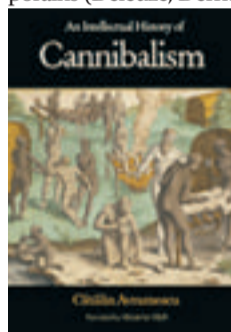
Le point le plus étonnant traite de la démocratie des pirates. A rebours de la marine marchande, où l'organisation est très hiérarchique et autocratique (avec une violence potentiellement très élevée du capitaine), les pirates ont adopté un management participatif et démocratique. Les grandes décisions, dont la désignation du capitaine, passent par le vote. Dans la mesure où le navire a très souvent été volé, il n'y a, en théorie, pas de problème d'actionnariat. Autre surprise, les pirates sont en avance en matière de tolérance. Même s'ils participent souvent au commerce des esclaves, Blancs et Noirs sont à égalité sur les bateaux pirates. Pour l'homme de la mer, être pirate présente des risques plus élevés, certes, mais aussi des perspectives de gains plus importants et des conditions de travail améliorées.

Cette plongée très documentée dans une économie singulière nous montre en quel que sorte l'émergence de coopératives à vocation criminelle. Leeson ne consacre que quelques lignes à la résurgence contempo-

raine de la piraterie. Il souligne à raison combien elle diffère notamment en ce qu'elle fonctionne à partir de petites embarcations rapides qui n'ont rien à voir avec ces mini-sociétés embarquées qu'étaient les navires pirates. Ce livre curieux mais très rigoureux est à lire sur la plage, voire sur un bateau.

**AN INTELLECTUAL HISTORY OF CANNIBALISM**  
par Catalin Avramescu, Princeton University Press, 2009, 350 pages.

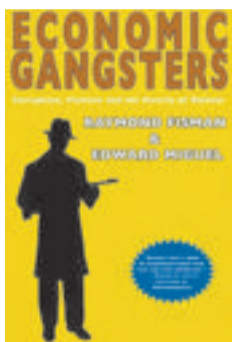
Catalin Avramescu, professeur de sciences politiques à l'université de Bucarest, nous invite à un voyage intellectuel inattendu. Le cannibalisme est une entrée pour saisir l'évolution de la pensée moderne. Avramescu ne s'intéresse en rien à la réalité et à l'économie du cannibalisme mais à son occurrence et à ses définitions dans les textes philosophiques, en particulier ceux de la Renaissance et des Lumières. Kant, Hobbes, Locke, Voltaire et Rousseau sont plus à l'honneur que Rawls ou les différents « déconstructeurs » contemporains (Deleuze, Derrida, etc.).



Ce livre érudit, ardu et richement illustré, a l'intérêt de proposer une révision (ou une découverte) sous un angle inédit de grands pans de la philosophie. Avramescu analyse trois grandes étapes conceptuelles de l'appréciation du cannibalisme. Dans un premier cadre, le cannibalisme se comprend dans la perspective de la loi naturelle. La surpopulation associée à la diminution des ressources conduirait à ces pratiques. L'anthropophagie serait une adaptation naturelle. Avec humour, décalage et violence, Jonathan Swift (l'auteur des « Voyages de Gulliver ») propose même, en période de disette, de réintégrer les enfants pauvres dans les circuits économiques, en les destinant à l'alimentation. Le deuxième cadre d'analyse ouvert par Avramescu, pour classer les idées et les penseurs, est celui de l'aberration anthropologique. L'anthropophagie serait une création démoniaque, d'où la possibilité de vivement intervenir pour l'empêcher et le détruire. Le troisième cadre est celui du relativisme : le cannibale est une créature acceptée selon les lieux, les temps et les circonstances. Pour les « classiques », il faut rappeler que la découverte du Nouveau Monde, de ses comportements exotiques et féroces, ramenés par des récits divers, ébranla les certitudes. Un Montaigne, par exemple, dépeint le choc entre « civilisation » et « sauvagerie ». Annonçant, dans une certaine mesure, à la fois l'ethnologie moderne et la vague puissante du relativisme actuel (« tout se vaut »), il notait que l'appellation « barbarie » n'avait probablement pas un contenu universel.

L'ouvrage n'est pas d'accès facile. Il conclut étrangement sur la disparition du cannibale comme thème de réflexion moral, éclipsé par l'Etat, « nouvel agent de la cruauté absolue ». A lire après le dîner, pour s'endormir ou bien pour réviser sa philosophie.

**ECONOMIC GANGSTERS. CORRUPTION, VIOLENCE AND THE POVERTY OF NATIONS**  
par Raymond Fisman et Edward Miguel, Princeton University Press, 2008, 250 pages.



Raymond Fisman et Edward Miguel, deux économistes du développement, font partie d'une génération d'enseignants qui passent autant par l'analyse mathématisée que par la mise en avant du saugrenu et de l'inattendu. Leur

ouvrage sur la corruption et le dévoiement d'une partie des politiques de développement s'inscrit dans une famille de livres à succès.

Ce texte porte principalement sur les raisons de la pauvreté endémique de certains pays pourtant indépendants depuis des décennies et aux gouvernements couverts de milliards de dollars d'aide. Fisman et Miguel travaillent sur la manière de réduire un fléau qui affecte entre un sixième et un tiers de l'humanité (selon les conventions statistiques). Très au courant des débats en la matière, ils étudient le « côté sombre de l'économie du développement », en s'attaquant au triptyque « corruption, violence et pauvreté ».

Ils mettent en évidence combien les comportements de corrupteur et de corrompu, de contrebandier ou de chef de milice sont économiquement rationnels. Ils doivent être combattus comme tels. Indiquant que nous avons tous en nous quelque chose d'un « gangster économique », ils relèvent que les plus puissants sont ceux qui n'ont aucun scrupule et ont des compétences d'organisation. Ainsi, Al Capone, typique du gangster rationnel, calculateur et mal intentionné, avait une formation initiale de comptable!

Ce qui importe à nos deux détectives économistes, c'est d'établir des faits et des liaisons entre eux. Les corrélations entre les cours boursiers de certaines entreprises indonésiennes et l'état de santé du président Suharto permettent de repérer les institutions les plus dépendantes du pouvoir. Les décalages entre les chiffres d'entrée et de sortie des poulets (fortement taxés par la douane) et des dinde (plus faiblement taxées) autorisent une mesure de la contrebande entre Hong Kong et la Chine. Les données météorologiques sont mobilisées pour démontrer que pauvreté et violence ne sont pas dans une liaison de type œuf et poule. La pauvreté provoque la violence. En Afrique, les guerres civiles sont souvent précédées par des famines, elles-mêmes précédées par des sécheresses. D'où la nécessité d'organiser l'intervention publique internationale en partie en fonction de la météo. Au final, s'inscrivant de fait dans un des courants de l'aide au développement, Fisman et Miguel plaident pour l'expérimentation et l'évaluation, plus que pour la programmation et la planification. A lire en voyage, dans le train ou l'avion.

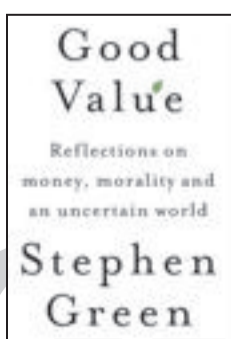
JULIEN DAMON, PROFESSEUR ASSOCIÉ À SCIENCES PO (MASTER D'URBANISME)

## Refonder non le capitalisme, mais ses valeurs

**GOOD VALUE : REFLEXIONS ON MONEY, MORALITY AND AN UNCERTAIN WORLD**  
par Stephen Green, Penguin, 200 pages.

C'est la quête d'un honnête homme qui ne parvient pas à réconcilier une fois pour toutes son métier de banquier avec sa foi. Stephen Green, président d'HSBC et pasteur anglican - non rémunéré - dans le civil, avait déjà tenté, il y a treize ans, de démontrer la compatibilité entre le culte de Dieu et celui de l'argent lors d'un précédent opus « Servir Dieu ? Servir Mamon ? ». Las, excès, avidité, absence de scrupule, la profession financière sort discréditée de la crise. Et voilà Stephen Green qui reprend son bâton de pèlerin pour une exploration exigeante et très personnelle.

« La bonne valeur : réflexions sur l'argent, l'éthique et un monde incertain » est un essai d'une étourdissante érudition, qui promène le lecteur aux quatre coins de la planète, de



l'Empire romain à la crise de la tulipe, en passant par la révolution Internet. Mais « la » référence de Stephen Green reste Pierre Teilhard de Chardin, le jésuite globe-trotter et anthropologue, qui a donné un sens à l'évolution. « Il a vu que la globalisation est quelque chose qui va bien plus loin que l'économie, le commerce et la politique. C'est une évolution de l'esprit humain. »

**Rendre des comptes**

Qu'on ne s'y trompe pas. Stephen Green doute, mais du passé capitaliste, il ne fait pas

table rase. « Il n'y a pas d'alternative au marché libre », plaide-t-il. La banque reste une « activité essentielle à un développement économique durable », permettant de réduire la pauvreté et d'assurer notre avenir en tant qu'économies à faible CO<sub>2</sub>. Pour autant, le « capitalisme du XXI<sup>e</sup> siècle a besoin de recouvrir une morale renouvelée pour le soutenir ». Le dirigeant, qui écrit à titre personnel, croit ainsi à la nécessité de revoir les réglementations, la gestion des risques ou encore la gouvernance d'entreprise, mais ces efforts ne peuvent être « suffisants, sans une culture de valeurs ». Les acteurs du capitalisme doivent bel et bien rendre des comptes et pas seulement à leurs actionnaires.

Le président d'HSBC a réitéré cette profession de foi, le mois dernier, lors d'un dîner de l'Association des banques britanniques. Au moment où la City refuse de tirer les leçons de la crise, sa voix résonne tristement seule.

ISABELLE CHAPERON (À LONDRES)

LE POINT DE VUE DE MICHEL AUJEAN

## L'Europe fiscale devient urgente

Bloquée depuis des années, faute d'unanimité parmi les Vingt-Sept, l'harmonisation fiscale demeure pourtant indispensable à la performance de nos économies et à la cohésion sociale dans l'Union européenne (UE). Obligation, pour tous les gouvernements européens, de faire face à une grave récession et à des déficits publics considérables, conjuguée à un nouveau souffle politique à Bruxelles à la suite des élections européennes, offre une fenêtre de tir inespérée pour mettre fin aux « nationalismes fiscaux ».

D'autant qu'un consensus émerge peu à peu : dans notre monde globalisé, l'établissement de règles communes en matière d'imposition des sociétés est la seule garantie de systèmes fiscaux assez robustes, efficaces et équitables pour une sortie de crise durable et par le haut. Ainsi, pendant la campagne des européennes, tous les partis de gouvernement français ont défendu cette perspective.

Les mois qui viennent pourraient s'avérer décisifs. L'opportunité qui s'ouvre est tout aussi historique que la responsabilité qui pèse sur les épaules des dirigeants européens.

En effet, bien qu'il s'agisse d'un phénomène mondial, la concurrence fiscale s'est amplement développée à l'intérieur de l'UE durant les deux dernières décennies, notamment du fait du nombre croissant de petits pays qui la composent. Ce développement a certes montré son utilité pour discipliner les dépenses publiques et dans certains cas réduire la dérive des factures fiscales, mais ce n'est pas sans risque pour nombre de modèles sociaux et, en tout état de cause, sa pérennité est sujette à caution dans un marché unique.

D'autant plus que la crise a renforcé l'importance de la dépense publique dans l'économie, remettant sur le devant de la scène les modèles sociaux et la disponibilité de biens et de services publics modernes comme stabilisateurs de nos économies. Chacun sait aujourd'hui que les temps qui viennent verront les Etats s'efforcer de rétablir l'équilibre de leurs budgets et de se désendetter. La tâche sera très difficile, et plus coûteuse pour le contribuable, si chacun tente de tirer la couverture à soi.

La conclusion est claire : la robustesse et la stabilité des systèmes fiscaux de nos pays seront plus vitales que jamais, et seuls des mécanismes définis à l'échelle du continent et de son grand marché permettront d'éviter une exacerbation de la concurrence fiscale.

En outre, l'harmonisation fiscale est le principal chaînon manquant

du marché unique, premier pilier de l'Union et de ses objectifs de prospérité. Il faut donc en priorité agir sur l'imposition des sociétés et aller ensemble vers une assiette commune, plus large, plus simple, et consolidant profits et pertes à l'échelle européenne. Cela permettra, à terme, aux Etats de collecter autant de recettes en appliquant des taux moins élevés, aux entreprises de consacrer moins de ressources à gérer leurs obligations fiscales et à l'économie européenne dans son ensemble d'être plus compétitive.

Il est également urgent d'organiser la solidarité fiscale et la cohésion entre les Etats membres. En effet, comment concevoir qu'après plus de cinquante ans de Communauté européenne, nombreux sont les Etats qui continuent de vouloir ignorer des transactions du seul fait qu'elles sont imposées chez leurs voisins et de ne pas les en informer ? La réciprocité est également vraie :

### La concurrence fiscale s'est amplement développée à l'intérieur de l'UE durant les deux dernières décennies, notamment du fait du nombre croissant de petits pays qui la composent.

comment comprendre que les Etats préfèrent soumettre les entreprises au risque de la double imposition lorsqu'il leur serait possible de la prévenir ou de l'éviter ? Leur souveraineté fiscale n'en est pas mieux protégée pour autant. Bien au contraire. Les « nationalismes fiscaux », comme les politiques du « benign neglect » (douce insouciance) des administrations sont, in fine, les meilleurs alliés de l'évasion fiscale et de la concurrence fiscale dommageable.

Au-delà des domaines tels que la TVA et l'imposition des sociétés, pour lesquels l'harmonisation se justifie naturellement par les besoins du grand marché, une coordination est souhaitable et possible au sein de l'Union européenne, et c'est encore la meilleure sauvegarde à offrir aux administrations fiscales. Et aux citoyens européens.

**Michel Aujean, associé du cabinet d'avocat Taj, membre de Deloitte Touche Tohmatsu, est l'ancien directeur des politiques fiscales à la Commission européenne.**

LA REVUE DU JOUR

Les institutions financières et l'après-crise



**Le propos.** Quelles leçons les banques et leurs régulateurs peuvent-ils tirer de la crise ? Ce patchwork d'entretiens et d'essais en propose trois. Privilégier le long terme plutôt que le court terme est primordial, notamment dans la refonte des normes comptables. Les banques doivent accumuler des fonds propres en période d'expansion sur le modèle espagnol et détenir un volume suffisant d'actifs liquides, comme l'explique Edmond Alphandéry. Une reconstruction de la régulation du secteur bancaire et financier s'impose bien sûr, afin d'éviter une nouvelle crise systémique. Georges Ugeux, lui, insiste sur la nécessité d'une réforme des systèmes de rémunération et sur la promotion

permanente de l'éthique. Enfin, le secteur bancaire doit entrer dans une logique commerciale saine où les banques sont mises en concurrence. Quant aux banques centrales, elles doivent éviter à tout prix la déflation, menace première sur la croissance, selon Philippe d'Arvisenet, en maintenant les taux d'intérêt à un niveau quasi nul.

**Les auteurs.** Une vingtaine de contributeurs à ce numéro sur l'après-crise dont : Edmond Alphandéry, ancien ministre de l'Économie de 1993 à 1995, aujourd'hui président de CNP Assurances et du Centre des professions financières. Georges Ugeux, PDG de Galileo Global Advisors, a été vice-président International du Nyse de 1996 à 2003. Quant à Philippe d'Arvisenet, il est directeur des études économiques de BNP Paribas.

S. B.

« La crise, et après ? », in « Sociéta », n° 65, éditions Institut de l'Entreprise, 160 pages, 16 euros.